



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 68 Juillet-Septembre 2024



Sport : conserver la flamme !

P. 06

Focus sur

Une fourrière pour
Ferney-Voltaire

Jeunesse

Un bel été pour les jeunes

Citoyenneté

Intégrez le CMJ !



06 | Sport : conserver la flamme !



12 | Une fourrière pour Ferney-Voltaire



19 | Un bel été pour les jeunes



20 | Les Lumières

04

Sur le vif

06

Grand angle

Sport : conserver la flamme !

- ▶ Des équipements sportifs diversifiés P.8
- ▶ Des investissements constants P.8
- ▶ Plus de 30 équipements sportifs à votre disposition P.8
- ▶ La natation à portée de main P.9
- ▶ Nagez pendant les vacances ! P.9
- ▶ Un plongeon cet été ? P.9
- ▶ Un tissu associatif vivant P.10
- ▶ Le sport sous toutes ses formes P.11
- ▶ Ping tour P.11
- ▶ Le sport au cœur du budget participatif P.11

12

Focus sur

Une fourrière pour Ferney-Voltaire

14

Géolocalisation

16

Vie locale

- ▶ Économie – IKP– Friperie Caméléon P.16
- ▶ Associations – USPG Rugby – Pétaque Le Patriarche P.17
- ▶ Jeunesse – Un bel été pour les jeunes P.18
- ▶ Citoyenneté – Intégrez le CMJ ! P.19

20

Il était une fois

Les Lumières

22

Expression politique

23

Vie pratique

N°68

juillet
août

septembre 2024



Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Un été politique

L'été est enfin là, et avec lui une multitude de moments de joie et de convivialité à partager. Notre belle commune de Ferney-Voltaire va une fois de plus s'animer au rythme de nombreux événements et activités estivales variées.

Cette période coïncide exceptionnellement avec une actualité politique intense. Les législatives anticipées, prévues pour les 30 juin et 7 juillet, représentent un moment crucial pour notre démocratie. Elles offrent à chaque citoyen l'opportunité de s'exprimer et de choisir les représentants qui porteront leurs voix à l'Assemblée nationale. À l'heure de l'écriture de cet éditorial, les résultats ne sont pas encore connus, mais j'espère une participation forte qui montrera la confiance des Ferneysiens dans nos institutions républicaines et permettra à vos préoccupations locales d'être entendues et défendues à l'échelle nationale.

Avec cette situation unique et ses lourdes conséquences qui rythmeront l'été, je me permettrai simplement d'appeler à la vigilance et à la responsabilité : on ne déjeune pas avec le diable, même avec une très longue cuillère.

En parallèle, nous avons également vécu les élections européennes, un autre moment important pour l'avenir de l'Europe et de notre pays. Ferney-Voltaire, par sa position frontalière et sa multitude de nationalités, ressent directement les enjeux européens. Vous avez donc été nombreux à venir voter dans vos nouveaux bureaux de vote au gymnase Henriette-d'Angeville.

En outre, j'en profite pour remercier tout particulièrement les bénévoles et les agents de la Ville qui participent activement à l'organisation de ses nombreux scrutins. Leur implication est essentielle pour le dynamisme de notre vie démocratique.

En dehors de l'arène politique, le sport tient une place centrale dans nos actions municipales. Labélisés « Terre de Jeux 2024 », nous avons entrepris un travail de fond pour développer la pratique sportive à Ferney-Voltaire. Ces dernières années, de nouveaux équipements ont été installés et nous avons multiplié les partenariats avec les associations locales. Le sport est un vecteur de cohésion sociale, de santé et de bien-être et, comme vous le verrez dans le dossier, nous sommes déterminés à continuer sur cette voie !

Enfin, une autre avancée significative pour Ferney-Voltaire, que vous découvrirez dans ce magazine, est la mise en place d'une fourrière. Ce service, conclu avec un garage spécialisé et attendu depuis longtemps, permettra de mieux gérer les véhicules abandonnés ou gênants. C'est une étape significative pour notre commune. Dans la continuité de nos actions visant à renforcer la sécurité, nous déployons désormais la vidéo-verbalisation pour sanctionner les comportements illégaux.

Je vous souhaite à tous un excellent été à Ferney-Voltaire, rempli de joie, de découvertes et de rencontres. Continuons ensemble à faire de notre commune un lieu de vie agréable et dynamique !



Alors qu'elle fête cette année ses 180 ans, la Société musicale de Ferney-Voltaire a organisé le 95^e **Festival des Musiques du Pays de Gex**. Les 22 et 23 juin, le parc de l'abbé Boisson a résonné des morceaux interprétés par plus de 250 musiciens issus des ensembles harmoniques du Pays de Gex, de Meyrin et de Grand-Saconnex.



Dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle « Corps et mots »** proposé par la médiathèque Le Châtelard, la compagnie Rêve de lune a sensibilisé les élèves ferneysiens à la danse et au corps pendant plusieurs séances. En point d'orgue, les enfants ont pu assister émerveillés à son spectacle hybride *Elle e(s)t moi* mêlant théâtre et danse.



« **Faites du sport** », tel était le programme de l'après-midi du dimanche 26 mai au centre sportif Henriette-d'Angeville. Cet événement organisé dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 » a réuni un public nombreux, sportifs confirmés ou débutants venus participer à des activités sportives ou simplement rencontrer les clubs de la commune, ou spectateurs assistant aux nombreuses démonstrations.

Malgré le mauvais temps, les passionnés ont répondu présents le dimanche 2 juin au **rassemblement autos motos anciennes**. Les collectionneurs, restaurateurs et détenteurs d'anciens véhicules ont pu partager leur enthousiasme pour les vieilles cylindrées avec les curieux qui avaient bravé les pluies de juin, en présence des Pin up RockaBadass.



Depuis sa création en 1982, la musique est à l'honneur pour fêter l'été grâce à la **Fête de la musique**. Soul, afrobeat, blues, pop rock, électro et reggae ont composé les différentes variations sonores dans le parc de l'abbé Boisson le vendredi 21 juin, tandis que d'autres musiques retentissaient dans différents quartiers à l'initiative des commerces, des cafés et des restaurants.

Le premier **job-dating** organisé par la commune, en partenariat avec France Travail et le Réseau Initiative Bellegarde Pays de Gex, s'est déroulé le lundi 8 avril. De nombreux participants ont eu l'occasion de rencontrer une vingtaine de recruteurs locaux pour échanger et découvrir les opportunités présentes sur le territoire.



En famille ou entre amis, les petits gourmands ont pu partir à la recherche d'œufs colorés lors de la traditionnelle **Grande chasse à l'œuf** le dimanche 31 mars au château de Voltaire. À l'issue de la balade, les enfants ont échangé avec plaisir leur butin contre un lapin en chocolat.



Depuis avril 2022, la Ville de Ferney-Voltaire a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 ». Elle a ainsi rejoint les collectivités qui relaient, partout en France, l'énergie des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Profitant de cet engouement, la Ville organise tout au long de l'année plusieurs événements sportifs, festifs et ouverts à tous, collabore avec les associations et clubs sportifs du territoire, inscrit le sport dans les parcours d'éducation artistique et culturelle proposés aux jeunes élèves ferneysiens...

Sport : conserver la flamme !

Interview



KHADIJA UNAL

Adjointe à la culture, au sport, aux mobilités, au transfrontalier, à l'intercommunalité et aux grands projets

Quelle est la place du sport cette année ?

Dans le sillage des Jeux olympiques de Paris 2024, notre Ville met en œuvre une programmation sportive pour fêter cet événement international et encourager à la pratique du sport. Nous avons proposé plusieurs rendez-vous avec des sportifs de haut niveau, venus nous faire découvrir leur passion. Nous avons organisé notre premier ciné-piscine en février, que nous renouvelons dans le cadre de la prochaine saison culturelle au pays de Voltaire. Notre « Faites du sport », événement annuel rassemblant tous les clubs de notre ville, a rencontré un grand succès, permettant aux familles de découvrir et de s'initier à différentes pratiques sportives. Nous nous sommes également associés au projet de l'association Move

Different qui développe la culture hip-hop sur notre territoire lors de plusieurs rendez-vous dont un battle international de breakdance début juin. Discipline olympique cette année, le breaking se démarque par sa dimension acrobatique, ses figures au sol qui demandent une vraie technique et une force d'improvisation. Elle met en avant les personnalités et l'originalité des mouvements effectués par les danseuses et les danseurs. De plus, en septembre, en lien avec le Club de tennis de table gessien, Ferney-Voltaire sera ville étape du Ping tour, un événement national dont l'objectif est la promotion du tennis de table. Avis à tous les pongistes, amateurs ou confirmés !

Qu'en est-il de la politique sportive à Ferney-Voltaire ?

Le sport à Ferney-Voltaire n'est pas que l'affaire d'une année ; il est au cœur de la vie de notre commune. Il sculpte le tissu social de notre ville grâce au travail des associations, emporte les clubs vers la victoire lors des compétitions et crée une fierté partagée, favorise le dépassement de soi et le bien-être pour tous les sportifs, quel que soit leur niveau. Pour cela, la municipalité continue d'investir dans la promotion du sport sous toutes ses formes. Notre rôle consiste d'une part à créer du lien entre les associations pour obtenir une sensibilité collective et un projet commun. Pour cela, nous avons ouvert un bureau des sports qui offre un service aux associations en les accompagnant dans leurs démarches et en les aidant à atteindre leurs objectifs. D'autre part, nous avons pour mission de toucher tous les publics et permettre la

pratique du sport librement. Et pour cela nous développons chaque année de nouvelles infrastructures en accès libre comme des équipements de fitness, des terrains de basket, des tables de tennis de table et bientôt un nouveau terrain de multibeach avec du sable au centre sportif Henriette-d'Angeville.

Parlez-nous des valeurs que vous attribuez au sport

Le sport est un outil de bien-être, mais c'est aussi un instrument de cohésion sociale. À travers le sport, nous retrouvons de nombreuses valeurs qui me sont chères, comme le respect, la loyauté, l'humilité ou la solidarité. En somme, le sport nous aide à devenir de meilleurs citoyens. Il véhicule aussi des valeurs personnelles, qui nous poussent à devenir plus courageux, plus déterminés ou plus inspirés. Enfin, le sport nous offre des valeurs communes comme le partage, l'égalité, quelles que soient nos différences. Pour cela, j'accorde une grande importance au handisport. Comme le souligne l'Unicef, « *les Jeux paralympiques prouvent que la capacité d'un individu, et pas son handicap, définit ce qu'il peut accomplir.* » En ce sens, les athlètes paralympiques sont des exemples à suivre, leurs exploits sont les preuves de nombreuses heures d'entraînement et de sacrifices. La Ville s'attache ainsi à mettre en valeur leurs disciplines en invitant depuis trois ans le comité de l'Ain Handisport à chaque édition de « Faites du sport » pour permettre à tous de découvrir et de s'initier aux pratiques sportives handisport comme le torball, le cécifoot, le basket et le tennis fauteuil, entre autres.

Des équipements sportifs diversifiés



Le centre sportif abrite un mur d'escalade de niveau régional.

La Ville de Ferney-Voltaire est dotée du plus grand plateau sportif du Pays de Gex et a investi dans de nombreux équipements pour favoriser autant la pratique individuelle que le sport en club.

Un lieu dédié

Le centre sportif Henriette-d'Angeville (CSHA), en gestion municipale depuis la dissolution du Sivom de l'Est gessien au

1^{er} janvier 2024, comporte notamment deux grandes salles multisport, un dojo permettant de pratiquer les arts martiaux, une salle de combat utilisée pour la pratique de la boxe, une salle de gymnastique et un mur d'escalade... L'impressionnant espace de grimpe, de niveau régional, offre environ 30 voies, à une hauteur variant de 9 à 13 mètres sur une longueur de 36 mètres, avec plus de 3 500 prises. De plus, trois terrains, dont un terrain en gazon synthétique, sont mis à disposition des associations pour la pratique du football et du rugby. Une piste d'athlétisme avec son anneau de 200 mètres vient compléter les équipements dans cet espace. Quant au centre nautique, il est composé de trois bassins, dont un pour la natation (25 m) chauffé à 27° C, un réservé aux loisirs et aux activités, chauffé à 29° C, et une pataugeoire extérieure l'été.

Le sport accessible au plus grand nombre

Ces dernières années, plusieurs installations sont venues enrichir l'offre de pratique en accès libre, avec au CSHA, des appareils de fitness extérieurs, un parcours d'obstacles, un nouveau terrain de basket 3x3. De plus, le terrain de basket du Bijou a été rénové en 2021. Au parc de la Tire, des tables de tennis de table ont été installées et le terrain multisport type city-stade réhabilité.

De nouveaux investissements en vue

La Ville et le club de tennis travaillent conjointement à un projet de réaménagement des équipements. L'installation au CSHA d'un terrain multibeach (foot, handball, volley sur sable) ainsi que de nouveaux équipements de fitness extérieur, d'une zone de jeux pour enfants sont en projet cette année sur l'espace pelouse du centre nautique désormais accessible au public. Enfin, la mise en place de nouvelles infrastructures sportives est à l'étude dans le secteur de Veudagne.

Des investissements constants

Budget dédié au sport/an

- > Investissement : **400 000€/an en 2022 et 2023**
- > Budget du centre nautique : **1 M€** de fonctionnement/an (personnel, entretien, maintenance, fluides, travaux d'amélioration...)
- > Recettes du centre nautique : **300 000 €**
- > Nombre d'employés au service des sports (centre nautique et centre sportif) : **17 agents**

La natation à portée de main



La piscine à vocation de loisirs accueille aussi les clubs et les groupes scolaires.

Le centre nautique se compose de plusieurs bassins dédiés à la natation et aux activités sportives dans l'eau. Il est ouvert au public et dispose de nombreux créneaux réservés pour les écoles et les associations.

Une piscine à vocation scolaire et associative

Le centre nautique reçoit le public du lundi au dimanche à hauteur de 37 heures hebdomadaires. En été, la plage d'ouverture s'étend à 52 heures par semaine. En dehors de ces créneaux, de nombreux enfants fréquentent la piscine pour l'apprentissage de la natation. Les écoles primaires de Ferney-Voltaire, de Prévessin-Moëns, d'Ornex et de Thoiry utilisent les bassins en moyenne 18 heures par semaine. Le collège

et le lycée bénéficient également de créneaux d'utilisation de 8 heures par semaine. Les différents groupes du club de natation (Pays de Gex natation) viennent s'entraîner de septembre à juin à hauteur de 32 heures par semaine.

Un centre nautique plus durable

La Ville innove avec l'installation et la mise en service en 2024 d'un système de récupération de chaleur du réseau de l'eau filtrée (chaleur de l'eau sortante pour préchauffer l'eau entrante) permettant l'optimisation des ressources et la réduction de la consommation des fluides. Cet outil permet de faire fonctionner la piscine en partie grâce à l'énergie renouvelable tout en économisant de l'eau.



Nagez pendant les vacances !

> Stages de natation

Des stages de natation pour les enfants à partir de 6 ans sont organisés chaque été au centre nautique. De l'initiation au perfectionnement, les fondamentaux de la natation sont enseignés par petits groupes 45 minutes par jour pendant une semaine. Afin de connaître le niveau de chaque enfant et les orienter vers le groupe qui leur correspond le mieux, des tests ont été effectués en juin, encadrés par des éducateurs.

> L'après-midi du 8 au 26 juillet, sur inscription.

> Aqua plouf

Séances de familiarisation avec l'environnement aquatique pour les enfants de 4 à 5 ans.

> De 13 h 30 à 14 h le lundi 22, mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26, lundi 29 et mercredi 31 juillet, jeudi 1^{er} et vendredi 2 août, sur inscription.

> Activités « bien-être »

Du lundi 8 juillet au jeudi 1^{er} août, rejoignez une séance d'aquabike ou d'aquagym pour dépenser des calories, évacuer vos tensions et profiter d'une activité en groupe dans une atmosphère conviviale.

• Lundis de 19 h à 19 h 45 : aquagym

• Mardis de 19 h à 19 h 45 : aquabike

> Réservation à l'accueil du centre nautique.



Plus de 30 équipements sportifs à votre disposition

► AU CENTRE SPORTIF HENRIETTE-D'ANGEVILLE : **1 centre nautique** avec 3 bassins | **1 salle d'escalade** | **2 salles multisport** (handball, basket, tennis de table...) | **1 dojo** | **2 salles de gymnastique** | **1 terrain de rugby** et **2 terrains de football**, dont 1 synthétique | **1 piste d'athlétisme** (200 m) | **5 courts de tennis**, dont 3 couverts | **2 tables de teqball** (sport de ballon combinant le football et le tennis de table) | **8 appareils de fitness** en extérieur en accès libre | **1 parcours d'obstacles** en extérieur composé de 7 ateliers en accès libre | **1 terrain de basket 3x3**

► AILLEURS DANS LA VILLE EN LIBRE ACCÈS : **2 city stades** à proximité de l'école Florian et au parc de la Tire | **1 table de teqball** à proximité de l'école Florian | **2 tables de tennis de table** à proximité du parking du Bijou et au parc de la Tire | **1 espace de street workout** à proximité de l'école Florian | **1 terrain de basket 3x3** au Bijou | **2 terrains de boules et de pétanque** dans l'avenue Voltaire, en face de la mairie | **1 parcours sportif** avec agrès au parc de la Tire

► EN PROJET ET À VENIR : **De nouveaux équipements de fitness** en accès libre au centre sportif-Henriette d'Angeville (2024-2025) | **1 terrain multibeach** pour la pratique du foot, handball, volley sur sable, au centre sportif Henriette-d'Angeville (2024-2025) | **De nouveaux équipements sportifs** dans le quartier ouest de la ville (acquisition des terrains en cours)

Un plongeon cet été ?

Du 6 juillet au 4 août et du 25 août au 1^{er} septembre, le centre nautique est ouvert :

- Du lundi au vendredi de 11 h à 19 h 30 (mardi et jeudi créneaux réservés aux seniors de 10 h à 11 h)
- Les samedis de 13 h 30 à 18 h 30
- Les dimanches de 9 h à 13 h

La municipalité a fait le choix de réduire l'ouverture du centre nautique afin de limiter sa consommation d'énergie. L'établissement sera ainsi fermé du lundi 5 au dimanche 25 août (période de l'année où l'affluence est moindre). Néanmoins, les plages du lac Léman sont nombreuses !



Le squalo club propose des entraînements de plongée les mercredis soir au centre nautique.



| Vingt-deux associations font vivre notre territoire.

Un tissu associatif vivant

Le sport est essentiellement porté par les associations qui contribuent à l'attractivité de notre territoire. Au nombre de 22, elles accueillent 3650 licenciés. La municipalité agit pour le développement des activités sportives pour les Ferneysiennes et les Ferneysiens en soutenant activement les associations et en renforçant le lien qui les unit.

L'embaras du choix

Les associations sportives ferneysiennes offrent une grande diversité de pratiques sportives : aikido, budo, gymnastique, basket, pétanque, hip-hop, boxe, danse, cyclisme, football, boule, laï muoi, rugby, escalade, handball, judo, natation, ski, tennis, yoga, plongée, tennis de table... Encourageant cet engouement pour le sport, la Ville accompagne les clubs dans leurs actions pour être accessibles en priorité aux habitants de notre commune. De cette façon, les Ferneysiennes et Ferneysiens disposent de tarifs préférentiels et d'une priorité lors des inscriptions, facilitant leur adhésion.

Un traitement équitable

Renouvelant son soutien aux associations sportives, la municipalité a attribué cette

année une enveloppe de 100 000 € au sport. Ce montant est réparti selon des critères précis entre les associations ferneysiennes qui ont déposé un dossier de demande de subvention pour leurs activités et leur fonctionnement. En outre, elle assure le fonctionnement, l'entretien, et améliore constamment les infrastructures mises à disposition des clubs. Par exemple, en 2024 sont prévus l'installation d'une main courante et le remplacement des buts du terrain de foot en herbe, ainsi que le remplacement de l'éclairage actuel des salles de gymnastique et du tennis de table par un éclairage LED plus performant et plus économique.

Créer du lien

Depuis sa création en 2023, le bureau des sports apporte un soutien aux associations sportives proposant des activités à Ferney-Voltaire. Il apporte une aide administrative (recherches de formations, établissement de dossiers, de demande de subvention, recherches de partenaires...), un soutien logistique (besoin d'une salle...) et un relais d'information (partage de ressources et d'outils mutualisés). Il est également à l'écoute des projets des associations sportives, et souhaite insuffler une dynamique

dans les domaines du « sport santé » et du « sport seniors ». Enfin, il assure la gestion technique et administrative des infrastructures sportives à Ferney-Voltaire comprenant notamment les plannings d'occupation des salles et des terrains sportifs.

La promotion du sport

La commune participe à la promotion du sport et au renforcement du lien entre les clubs en organisant de grands rassemblements comme « Faites du sport », des actions dédiées autour de la pratique sportive, des conférences avec des sportifs de haut niveau, une étape du Ping Tour.

En chiffres

- > 22 associations sportives à Ferney-Voltaire
- > 3 650 licenciés, dont 890 Ferneysiens
- > 100 000 € de subvention (budget 2024).



Le sport sous toutes ses formes

En préparation des Jeux olympiques, la Ville s'est impliquée de toute part pour le sport en encourageant sa pratique au quotidien. Ciné-piscine, course contre les violences sexistes, « Faites du sport », battle de danse urbaine, médiathèque olympique, Ping tour figurent parmi les programmes portés par la municipalité en lien avec les associations du territoire.

Sport et culture

D'avril à juin, la médiathèque Le Châtelard s'est mobilisée autour des valeurs de l'olympisme en offrant un programme varié et captivant, combinant des ressources multimédias, des événements culturels et des activités interactives pour plonger les participants dans l'univers unique des J.O. Rencontre avec de grands sportifs (Ludovic Pommeret pour l'ultra-trail, Jean-Yves le Meur pour le slalom), causerie historique autour des J.O., conférence et initiation au hip-hop, escape game sportif, tournoi de switch sport, projection de films, ateliers et mise en valeur du fonds « sport » (jeux, livres...), de nombreux rendez-vous ont ponctué ce début d'année.

Sport et danse

Un battle de danse urbaine organisé par l'association Move Different en partenariat avec la Ville s'est tenue le 1^{er} et le 2 juin au centre sportif Henriette-d'Angeville. Réunissant des danseurs de tout horizon, cet événement mettait à l'honneur notamment le breakdance, discipline représentée pour la première fois lors des J.O. de Paris 2024.

Sport et chant

L'équipe du conservatoire de Ferney-Voltaire a réalisé un hymne pour les J.O. dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle et du label Terre de Jeux. Chanté par les enfants des écoles Florian et Jean-Calas sur des airs d'orgue de Barbarie, l'hymne a été interprété lors de la Fête à Voltaire 2023. Deux cent vingt-six artistes étaient au cœur de cette aventure! Un enregistrement, réalisé au théâtre Le Châtelard et sur le terrain de basket 3x3, est à retrouver sur YouTube :

Scannez-le !



Le terrain de basket 3x3, inauguré en 2022 s'inscrit dans la volonté de la municipalité de promouvoir cette discipline olympique.

Sport et solidarité

Balade à vélo, course, marche, randonnée, l'espace de vie sociale La Boussole organise tout au long de l'année des rendez-vous sportifs et conviviaux ouverts aux familles. En mars dernier, dans le cadre de la semaine de l'égalité des droits femmes-hommes, La Boussole a proposé un parcours de 6 km de course à pied à Ferney-Voltaire contre les violences sexistes et sexuelles et continue de se réunir sur la même thématique une fois par mois, le mardi soir.

> Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook de l'EVS



Ping tour

En partenariat avec la Fédération française de tennis de table et Paris 2024, la

Ville de Ferney-Voltaire accueille en septembre le Ping tour, un événement national dont l'objectif est de faire découvrir le tennis de table et partager la passion de ce sport lors d'une journée festive le samedi 14 septembre de 9 h à 16 h 30, au parc de l'abbé Boisson.

Le sport au cœur du budget participatif

Terrain de basket 3x3, parcours d'obstacle, terrain multibeach (foot, handball, volley sur sable...), tables de tennis de table, les porteurs de projet du budget participatif de la ville aiment le sport ! En effet, chaque année, des idées de création de nouveaux équipements sont proposées par des citoyens ferneysiens et mises en place par la Ville. Un outil démocratique utile pour Ferney-Voltaire et pour la santé de ses habitants !

Informations : jeparticipe.ferney-voltaire.fr



Une fourrière pour Ferney-Voltaire



“
Dorénavant, les véhicules
constituant une gêne à
la circulation ou laissés à
l'abandon seront déplacés
en fourrière à Cessy.”

Depuis juillet, la police municipale œuvre en lien avec l'entreprise **Dépannage gessien (Cessy)** pour la mise en fourrière des véhicules en infraction au Code de la route sur le territoire ferneysien. Le gardiennage, la rétrocession et la destruction éventuelle des véhicules non réclamés font également partie de ses attributions.

Nos rues et nos parkings libérés

Notre ville est la plus impactée du Pays de Gex par les stationnements abusifs qui engorgent nos rues et nos parkings. Par sa proximité avec l'aéroport international de Genève, Ferney-Voltaire est devenue malgré elle la ville de prédilection pour le stationnement abusif de véhicules parfois abandonnés sur place. Jusqu'à maintenant, notre commune avait peu de latitude pour lutter contre ce problème et devait mener

une procédure administrativement lourde pour l'enlèvement des véhicules hors d'usage et irréparables immédiatement, appelés plus communément « épaves ». La commune a ainsi procédé à l'enlèvement de 40 à 150 épaves certaines années. Dorénavant, la mise en fourrière concernera tous les véhicules, qu'ils soient ou non en état de fonctionner.

Une fourrière en action

En juin, la Ville de Ferney-Voltaire a ainsi établi une convention avec l'entreprise **Dépannage gessien**, titulaire de l'agrément préfectoral. Elle peut ainsi assurer la mise en fourrière 24 h/24 et 7 j/7 des véhicules stationnés en infraction au Code de la route, qu'ils se trouvent sur des voies publiques ou privées. Le gardiennage sera assuré sur la commune de Cessy. Plusieurs cas de figure peuvent alors se présenter :

la rétrocession, la mise en vente au domaine (État) ou la destruction. Dans le premier cas, le véhicule est rendu à son propriétaire qui devra s'acquitter des frais liés à l'enlèvement et à la garde. Dans les autres cas, si le véhicule n'est pas réclamé dans les 15 jours par son propriétaire, le fourrier est habilité à le remettre au service des domaines pour sa mise en vente ou à un démolisseur agréé afin de procéder à sa destruction.

Domaine privé, la Ville vous accompagne !

Pour les infractions sur un terrain privé, il appartient au propriétaire (bailleur, copropriété...) des lieux de contacter la police municipale qui s'occupera du suivi avec l'entreprise **Dépannage gessien**. À noter : les frais d'enlèvement seront à la charge des propriétaires des lieux.



Christian Alliod,
adjoint à la santé, la solidarité,
la sécurité et l'environnement

« Fortement souhaitée par les élus ferneysiens, une fourrière intercommunale représenterait un vrai avantage pour notre territoire. Nous portons ce message depuis plusieurs années à la communauté d'agglomération du Pays de Gex qui indique que ce projet est en réflexion. De notre côté, nous ne pouvons plus attendre pour débarrasser notre ville des voitures stationnées de façon chaotique ou abandonnées. Cette convention entre la Ville de Ferney-Voltaire et la fourrière de Cessy constitue un outil supplémentaire pour limiter l'encombrement des places de parking sur notre territoire et assurer le bon ordre dans notre ville. »



VOTRE VÉHICULE A DISPARU ?

Il a peut-être été mis en fourrière (si vous étiez en infraction) ou volé. Dans tous les cas, contactez la **police municipale au 04 50 28 40 40** ou la **gendarmerie au 04 50 40 59 30**

ZOOM sur

Les règles en bref

Un véhicule est considéré en infraction notamment lorsque le stationnement :

- > dépasse sept jours consécutifs sur la voie publique (stationnement abusif) ;
- > est gênant pour la circulation ;
- > est considéré comme dangereux (par exemple à proximité d'une intersection de routes, de virages, de sommets de côte...).

Les véhicules volés ou accidentés n'entrent pas dans ce cadre, sauf s'ils constituent une gêne à la circulation.



Dépannage gessien

100 route de Chenaz,
01170 Cessy

T 06 02 06 93 98

Horaires d'ouverture :

> **du lundi au jeudi**

de 9 h à 11 h 15 et de 14 h 30 à 18 h ;

> **les vendredis**

de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 30 à 17 h.

En savoir ☎

► www.ferney-voltaire.fr/voitures-et-stationnement

Le stationnement en ville



> Les **zones bleues** autorisent le stationnement en centre-ville pendant une durée limitée du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Le stationnement est gratuit et limité dans le temps à condition d'apposer un disque bleu derrière le pare-brise qui précise votre heure d'arrivée.



> Pour permettre un accès plus rapide aux commerces et une meilleure rotation des véhicules, la Ville propose huit places de **stationnement de courte durée**, gratuites et limitées à 20 minutes. Elles se situent en bordure de la Grand'rue (portion pavée) et le long de l'avenue Voltaire.



> Les **zones blanches** permettent le stationnement d'un véhicule pour une durée n'excédant pas sept jours ininterrompus.



> Les résidents des secteurs en zones bleues ne disposant pas de parking privé peuvent se procurer une **carte de stationnement résidentielle** par foyer permettant de stationner au-delà de la durée autorisée.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Depuis janvier 2024, le service voirie de la commune a ramassé environ 710 m³ de déchets, notamment aux abords des conteneurs d'ordures ménagères et de tri. Cela représente plus de 933 heures de travail (calcul effectué au 31/05/2024). La commune travaille en lien avec les services de l'agglomération du Pays de Gex, en charge de la gestion et valorisation des déchets, pour apporter des solutions, réduire les nuisances, améliorer le quotidien des Ferneysiens et le travail des agents communaux.

FOOD TRUCK

Jusqu'à la fin du mois de septembre, le food truck du *Café du soleil* propose glaces, boissons rafraîchissantes et autres gourmandises. Cette offre sucrée sera complétée par une restauration à emporter. De quoi prolonger vos moments détente dans le parc de la Tire !

NOUVEAU QUAI DE BUS

Des travaux au niveau de l'arrêt de bus des Transports publics genevois (TPG) situé rue de l'Église ont eu lieu en mai. Le nouveau quai est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux se poursuivront dans les prochains mois avec la mise en place d'assises, de garde-corps et de bacs fleuris.



| Travaux de l'arrêt de bus Ferney-Mairie, ligne 64 et 66.

DÉMÉNAGEMENT DU CCAS

Depuis début juin, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a déménagé à la maison Saint-Pierre. Informations et prise de RDV : T 04 50 40 18 60, ccas@ferney-voltaire.fr

UN PASSAGE ENTRE LES QUARTIERS

Le cheminement piéton entre le parc de la maison Saint-Pierre et le chemin des Vergers est terminé. Alors qu'un mur séparait auparavant ces deux espaces, ils sont maintenant reliés par une voie fleurie.



| Une pergola a été installée fin juin.

LE CENTRE NAUTIQUE PENDANT L'ÉTÉ

Le centre nautique adopte ses horaires d'été. Retrouvez toutes les informations page 9. Des stages de natation pour enfants et des activités aquatiques pour adultes sont proposés pendant la période estivale. Pour rappel, le centre nautique sera fermé du lundi 5 au dimanche 25 août inclus. Renseignements : accueil du centre nautique, T 04 50 40 78 73.

GARAGE À VÉLOS

Un garage à vélos sera installé durant l'été à proximité du quai de bus Ferney-Centre, à l'angle de la rue de Versoix et de l'avenue du Jura. Il permettra le stationnement de 20 vélos dans un box fermé et sécurisé. Plus d'informations à venir sur www.ferney-voltaire.fr



| Simulation de l'insertion des toilettes automatiques et de l'abri à vélos.

TRAVAUX AUX ABORDS DU CONSERVATOIRE

Les travaux de réaménagement de l'intersection des chemins des Potiers, des Jargilières et du Pré Similien se termineront en septembre. Voirie remise à neuf, nouveaux stationnements, création d'un cheminement doux entre le chemin des Vergers et le chemin des Potiers : les déplacements sont facilités et le quartier est embelli. Des plantations auront encore lieu à l'automne.

TOILETTES PUBLIQUES

Deux nouvelles toilettes publiques ont été installées dans le centre-ville : vers le préau des Jardins (à côté de l'arrêt de bus Ferney-Mairie) et à l'angle de la rue de Versoix et de l'avenue du Jura (à côté du nouveau garage à vélos). Elles seront mises en fonction au début de l'été.



IKP

Situé dans le centre commercial Espace Candide, « IKP » a ouvert ses portes le 10 mai. Yohann Robert vous accueille et vous conseille dans cette nouvelle boutique tendance et épurée.



IKP cherche à proposer des tenues accessibles, en veillant à la qualité des tissus.

Une passion pour la mode

Yohann a une grande expérience de la vente dans le milieu de la mode. Après un séjour enrichissant à Londres, là où les robes de soirée se portent avec des baskets, où les styles se mélangent pour le plus grand plaisir des fans de mode, Yohann décide de personnaliser ses vêtements, « d'avoir un style unique, de porter des pièces que l'on ne trouve pas ailleurs ».

Une mode plus responsable

Les vêtements présents ici sont sélectionnés dans un style tendance et décontracté. Dans les rayons se trouvent des shorts, des robes, des t-shirts, des sweats, des sacs, des casquettes pour les enfants, les femmes et les hommes. Des tissus épais, de qualité, dans des matières organiques ou à partir de polyester recyclé, pour une mode plus responsable.

La personnalisation de textiles

La boutique IKP propose des tenues avec ou sans messages, des floclages en vinyle résistants réalisés par Yohann. « J'ai beaucoup d'idées de floclage pour des t-shirts et des tote bags. Je m'inspire des tendances et de ma famille ! » précise le gérant. Vous pouvez également demander la réalisation d'un message inédit, un vêtement unique et personnalisé, en 48 heures.

IKP – centre commercial Espace Candide, rue de Meyrin
T 07 63 66 58 96 – inkpactit.com – contact.inkpactit@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h.



Dans les rayons, les vêtements pour enfants, femmes et hommes sont renouvelés régulièrement.

Friperie Caméléon

La friperie Caméléon se situe depuis près de 20 ans au 12 chemin de Colovrex. Vêtements pour tous, accessoires, linge de maison... la boutique compte de nombreux articles de seconde main.

Une consommation responsable

La friperie Caméléon fait partie du réseau des Services & boutiques Solidaires. Elle a pour objectifs l'insertion, en aidant des personnes en difficulté à trouver un emploi, et la lutte contre la surconsommation, en récupérant, valorisant et revendant des produits d'occasion. « Nous cherchons à proposer un mode de consommation plus vertueux », confirme Bénédicte Salaün, directrice des structures.

Des articles sélectionnés

Les vêtements proviennent des bornes « Le Relais » dans lesquelles les Gessiens déposent leurs textiles de seconde main. Ils sont soigneusement sélectionnés puis proposés à la vente. « Un produit reste ici un mois, puis, s'il n'est pas vendu, est déplacé dans une autre friperie du réseau (Gex et Saint-Genis-Pouilly). Le vêtement trouve toujours sa chance quelque part ! » explique Maïna Le Luyer, encadrante des vendeurs.

Le plaisir de chiner

Vous aimez chiner, chercher une pièce particulière ? Vous avez besoin de tenues à moindre coût ? La friperie est ouverte à tous. Les vendeurs peuvent aussi vous proposer des lots d'articles selon vos besoins. Si vous préférez la vente en ligne, rendez-vous sur : iletait2fois.org

Caméléon – 12 chemin de Colovrex

T 04 50 28 20 50

Ouvert le mercredi, jeudi et vendredi de 13 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 15.

USPG Rugby

Cela fait maintenant 52 ans que l'Union sportive du Pays de Gex Rugby (USPG Rugby) transmet aux jeunes Gessiens la passion du rugby sur le territoire. Avec ses 450 licenciés, il fait partie des trois plus gros clubs de l'Ain.

Une grande équipe

Installés dans une salle du club house tout en gardant un œil sur les jeunes qui jouent sur le terrain de rugby du centre sportif Henriette-d'Angeville, Yannis, David, et Raoul, entraîneurs, expliquent que « l'investissement humain est très important dans le club, avec pas moins de 80 bénévoles et plusieurs éducateurs diplômés qui encadrent les joueurs ».

Le partage d'une passion

« Plus qu'un club, une famille », cette devise s'illustre parfaitement avec la pluralité des publics accueillis au sein de l'USPG Rugby : enfants dès 3 ans, jeunes hommes

et jeunes femmes, seniors et vétérans. L'équipe met tout en œuvre pour toucher le plus de monde possible en intervenant au collège et au lycée international de Ferney-Voltaire, en proposant des séances de babyrugby, des sessions de 5 contre 5 sans placage ni contact, ou encore des sessions de team building pour les entreprises ou les collectivités.

Les filles manquent à l'appel

Dans ce club qui se considère comme « une véritable école de la vie » souligne David, il manque encore des filles pour recruter une équipe féminine des moins de 18 ans ! « Le rugby, c'est vraiment un sport d'humilité, de partage et d'entraide, de respect de l'arbitre et de l'adversaire : on accueille tout le monde dans notre grande famille », sourit Yannis.



Les inscriptions sont ouvertes toute l'année et des sessions d'essai peuvent être organisées.

USPG Rugby, Union sportive du Pays de Gex Rugby

Avenue des Sports
secretariat.uspgrugby@gmail.com

Pétanque Le Patriarche

Fondé en 1966, la pétanque Le Patriarche a encore de beaux jours devant elle. Implanté à côté de l'hôtel de Ville, proche de l'école Jean-Calas, le club compte aujourd'hui 72 licenciés, âgés de 24 à 83 ans.



La cohésion d'équipe est indispensable au bon fonctionnement du club.

Un sport accessible

« Avec ses règles simples, la pétanque est un sport accessible à tous mais exigeant » explique Dominique Decosse, président du club. Précision, concentration et esprit d'équipe sont indispensables. Sur le terrain de boules récemment refait à neuf par la commune, les pétanquistes tentent d'approcher leurs boules en métal du cochonnet rouge. Si 6 joueurs se font face (3 contre 3), il s'agit d'une partie en tripléte ; et si 4 joueurs se font face (2 contre 2), c'est une partie en doublette.

face (3 contre 3), il s'agit d'une partie en tripléte ; et si 4 joueurs se font face (2 contre 2), c'est une partie en doublette.

De concours en compétitions

Le printemps est une période chargée pour les joueurs avec de nombreuses compétitions. Et les résultats sont là : Séverine Bolle-Reddat, Amélie Gentet et Nadine Tighilt sont championnes de l'Ain en tripléte. Elles sont ainsi qualifiées pour les championnats de France. « L'ambition du club est d'ailleurs d'accroître davantage ces bons résultats d'ici 2 à 3 ans et de faire monter une équipe en catégorie régionale », expliquent en cœur les pétanquistes.

Un club actif localement

Fortement impliqué dans la vie locale, le club participe à de nombreux événements ferneysiens en tenant la buvette et la restauration rapide. Au rassemblement autos motos anciennes ou à la Fête à Voltaire (en juin), ils sont disponibles pour discuter de leur sport favori !

Pétanque Le Patriarche

1 avenue Voltaire
petanquepatriarche@orange.fr

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître :
economie.locale@ferney-voltaire.fr





| Inigo, Chamseddine et Florentin, accompagné par Aziz, sont des habitués de l'espace jeunes.



Valérie MOUNY,
adjoine en charge du scolaire,
de la jeunesse et des services à
la population

« J'ai à cœur de soutenir les jeunes dans toutes les étapes de leur développement, de la petite enfance à l'âge parfois difficile de l'adolescence. L'espace jeunes est un lieu ressource très enrichissant pour nos adolescents. Ils s'y retrouvent, nouent des liens forts et se détendent dans un climat serein. Nous sommes très heureux d'avoir repris cet espace sous le giron communal. Je remercie chaleureusement toute l'équipe qui y œuvre au quotidien ! »

En savoir ➕

Tout le programme est à retrouver sur le site de la commune :
► www.ferney-voltaire.fr

Un bel été pour les jeunes

Situé à la maison Saint-Pierre, l'espace jeunes réunit des adolescents de 11 à 17 ans sur le temps extrascolaire et pendant les vacances scolaires. Service municipal rattaché à la Boussole, espace de vie sociale communal, il propose de nombreuses activités coconstruites avec les jeunes.

Aider à grandir

Pierre Portalier, responsable de La Boussole, Aziz Boussehour, responsable de l'espace jeunes, et Kader Koumago-Maliki, animateur, mettent tout en œuvre pour créer un climat serein et sécurisant pour les jeunes. « Notre but est d'accompagner les jeunes à faire leurs propres choix dans leur vie quotidienne, et également au sein de l'espace jeunes » explique Aziz. Ainsi, la plupart des idées d'activités, des envies de mini-séjours ou de longs séjours sont proposées par les jeunes, en lien avec leurs encadrants. Pour Aziz, l'objectif de l'espace jeunes est avant tout « d'amener les jeunes à devenir des citoyens, de leur faire prendre conscience de leur pouvoir d'agir pour eux et pour les autres ».

En pratique

L'espace jeunes est ouvert à tous les collégiens et lycéens. L'adhésion à l'année est de 2 € et le montant des activités proposées pendant les vacances scolaires

dépend du quotient familial. Généralement, 10 à 24 adolescents sont accueillis pour les activités, et 16 adolescents pour les sorties. Tout au long du mois de septembre, l'espace jeunes ouvre ses portes pour faire découvrir les activités proposées et construites par les jeunes. Les inscriptions sont possibles durant toute l'année et sont à renouveler en début d'année scolaire.

Au programme cet été

Le programme est riche pour cet été. La semaine du 8 au 10 juillet sera marquée par un mini-séjour au cœur des Aiguilles Rouges, dans les Fiz (rempart montagneux dans les Préalpes) à la découverte du lac Vert, des lacs de Pormenaz et d'Anterne, de la tête du Colonney et du désert de Platé. Cette première semaine sera également synonyme de grand air pour les adolescents avec une journée à la plage de La Beunaz, un barbecue au bord du lac Léman ou encore une sortie à la piscine de Meyrin.

Entre le 15 et le 19 juillet, les jeunes seront amenés à pratiquer des activités sportives variées : piscine, accrobranche, beach-volley, et de loisirs telles que le lasergame, des quiz et une activité de custom item, de la décoration vestimentaire. Tennis ballon, sortie à Vitam'parc, jeu grandeur nature sur le thème de Among Us seront au programme de la dernière semaine de juillet. En août, des sorties dans la nature seront proposées avec des Olympiades, du canyoning, une sortie aux plages d'Anney, de la luge d'été et une balade en montagne. Une soirée DJ sera également organisée. Le thème de la dernière semaine des vacances sera déterminé par les jeunes. Ils sont invités à organiser les activités (sport, soirée, piscine, balade, jeux de société, visite, barbecue...) de leur semaine de vacances. Les choix seront débattus et arrêtés le lundi 26 août pour le reste de la semaine.



Espace jeunes

Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève – T 07 88 40 87 48
evs@ferney-voltaire.fr
Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 19 h,
et les mercredis et samedis de 13 h 30 à 18h. Pendant les
vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Intégrez le CMJ !



| Première séance plénière pour le conseil municipal des jeunes en 2022.

En place depuis janvier 2022, le conseil municipal des jeunes (CMJ) arrive à la fin de son mandat. Une opportunité pour vos enfants de rejoindre l'aventure pour la prochaine rentrée scolaire.

Des jeunes investis

« C'est un collectif de jeunes Ferneyssiennes et Ferneyssiens engagés dans la vie de la commune. Le CMJ leur permet d'expérimenter la citoyenneté et la démocratie, et de mieux connaître les institutions », expliquent Pierre Portalier et Aziz Boussehour, responsables de La Boussole et de l'espace jeunes, qui, accompagnés de Valérie Mouny, adjoine en charge de la jeunesse, guident les jeunes conseillers dans cette expérience formatrice.

Les sorties du CMJ

Le CMJ prend part à diverses cérémonies, inaugurations et événements organisés par la Ville tels que la cérémonie des vœux de la municipalité ou du 8 Mai. Des sorties « découvertes » et des visites institutionnelles ponctuent aussi leur mandat. Les jeunes ont par exemple visité le conseil départemental à Bourg-en-Bresse et le musée de la Résistance et de la Déportation à Nantua en 2023.

Du projet à la réalisation

Le CMJ mène aussi des projets sur le long terme, en autonomie ou en lien avec les services de la Ville. Par exemple, il a réalisé un sondage auprès des élèves ferneyssiens

pour trouver des idées d'aménagements pour la commune et les proposer au budget participatif 2023. Le projet de création d'un jardin botanique a été retenu et les jeunes poursuivent le travail en lien avec le service espaces verts pour déterminer les emplacements des zones florales au parc de la Tire.

Des jeunes engagés

Cette année, le CMJ réalise un grand escape sur le thème du harcèlement sous toutes ses formes (physique, moral, cyberharcèlement). De la création du

Conditions d'admission pour intégrer le CMJ

- Faire partie du 3^e cycle scolaire (CM1, CM2, 6^e)
- Habiter sur la commune de Ferney-Voltaire

4 commissions seront mises en place pour ce nouveau mandat

- 1. Solidarité** : récolte de fonds pour une association caritative
- 2. Événementiel** : création d'un événement par les jeunes
- 3. Institutions** : découverte du fonctionnement des institutions
- 4. Budget participatif** : suivi du jardin botanique et recherche d'autres projets pour la commune.

scénario à la fabrication des décors, les jeunes ont tout créé de leur main. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les jeunes Ferneyssiens à ce problème de société.

Le renouvellement du CMJ

Le CMJ actuel terminera son mandat en juillet. À la rentrée scolaire se déroulera la campagne de renouvellement du conseil municipal des jeunes. Pierre Portalier et Aziz Boussehour présenteront le CMJ et distribueront des feuilles de candidatures directement dans les classes pour sensibiliser les enfants au rôle d'élu et les inciter à être candidat.

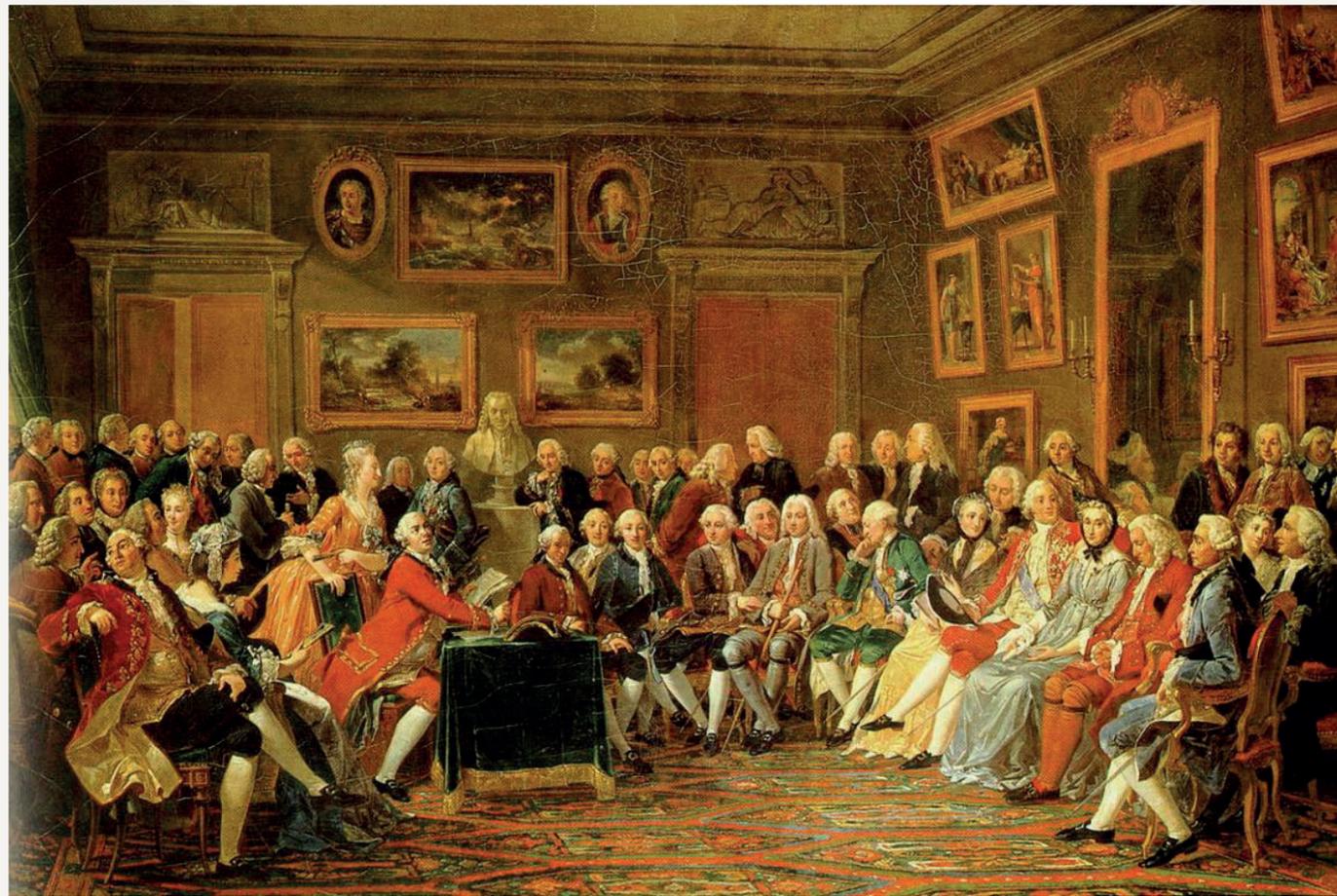


Léa, élue du CMJ, 12 ans en 5^e au collège international de Ferney-Voltaire

« Rejoindre le conseil municipal des jeunes m'a permis de découvrir et de comprendre le fonctionnement de la démocratie en France. J'ai particulièrement aimé la réalisation du projet d'escape game. Le CMJ m'a également appris à identifier les besoins des citoyens et à proposer des projets pour y répondre, comme le jardin botanique. Selon moi, le CMJ se résume en quelques mots : travail d'équipe, création de liens, réunions et projets. »

En savoir ➕

► cmj@ferney-voltaire.fr – T 04 50 13 82 63



Anicet Lemonnier, Lecture de la tragédie de L'Orphelin de la Chine de Voltaire dans le salon de Madame Geoffrin, 1812.

Les Lumières

Courant de pensée européen intellectuel, littéraire et philosophique, les Lumières émergent en Europe dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, portées par des philosophes comme Descartes, Locke, Newton ou Spinoza. Les idées des Lumières se développent plus particulièrement en France au XVIII^e siècle, à partir de 1715 avec la mort de Louis XIV et le début de la régence de Philippe, duc d'Orléans, jusqu'à la Révolution française. L'importance de ce courant de pensée a baptisé le XVIII^e siècle, le siècle des Lumières.

Les Lumières face à l'obscurantisme

Les Lumières se sont construites en cherchant à se démarquer des ténèbres du Moyen-Âge. L'obscurité médiévale était constituée principalement par l'ignorance, le poids de la religion, la superstition et le strict respect de l'autorité. La solution apportée par les philosophes des Lumières dans le combat contre les ténèbres était la diffusion du savoir.

La force de la connaissance

Ainsi, le siècle des Lumières est éclairé par les lumières métaphoriques des connaissances. Alors qu'au singulier la lumière est l'émanation divine, le pluriel désigne ces lentes acquisitions de l'humanité au cours de

son histoire, créant ainsi ses connaissances. « *La raison éclaire tous les hommes, elle est la lumière, ou plus précisément, ne s'agissant pas d'un rayon, mais d'un faisceau, les Lumières* », écrit Albert Soboul dans *La Civilisation et la Révolution française*.

Une allégorie

Dans la coutume du XVIII^e siècle, un événement était annoncé en plaçant une bougie allumée à sa fenêtre, le voisin transmettait l'information en illuminant lui-même sa propre fenêtre et ainsi se multipliaient les lumières éclairant la nuit. Les philosophes furent séduits par cette pratique faisant de la transmission de l'information et de la connaissance, une chaîne de lumière. Ils s'emparèrent de l'idée pour transformer la nuit de l'ignorance en clarté, guidés par la lumière de leur raison.

Le rejet des dogmes religieux

L'abandon de la métaphysique et des dogmes est l'une des idées principales défendues par les Lumières. En se détournant du ciel au profit du monde, les Lumières refusent la prétention de la religion à tout expliquer. Montesquieu se moque et remet en cause les pratiques et les croyances catholiques dans ses *Lettres persanes* en 1721, tandis que Voltaire combat l'intolérance religieuse et la persécution des non-catholiques en prenant la défense de Calas en 1765. Cette lutte contre l'obscurantisme religieux prône la tolérance religieuse, la liberté de conscience et la liberté du culte. Néanmoins, à l'exception de Denis Diderot, de Paul Thiry d'Holbach et de Claude-Adrien Helvétius, exprimant des idées athées et matérialistes, la plupart des philosophes des Lumières sont croyants. Ils sont majoritairement déistes, partisans d'une religion naturelle dans laquelle Dieu existe et l'âme est immortelle, mais la morale doit se baser sur des règles naturelles et non sur des principes religieux. « *Mais j'ai sur la nature encor quelque scrupule : l'univers m'embarrasse, et je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait point d'horloger. Mille abus, je le sais, ont régné dans l'Église [...] Je crois pourtant un Dieu, puisqu'il faut vous le dire* », rédige Voltaire dans *Les Cabales*.

“ **Voltaire combat l'intolérance religieuse et la persécution des non-catholiques en prenant la défense de Calas en 1765.** ”

La remise en cause de la monarchie absolue

Dans la lignée de ce positionnement face aux pratiques religieuses, les Lumières rejettent le principe de la monarchie absolue, un roi étant le seul maître de ses sujets et réunissant tous les pouvoirs sous le seul contrôle de Dieu. Si la contestation est commune, les solutions de remplacement varient selon les philosophes : Voltaire est favorable au despotisme éclairé (un monarque absolu appliquant les idées des Lumières), Montesquieu vante les mérites d'une monarchie constitutionnelle avec une séparation des pouvoirs, Rousseau valorise

la démocratie directe avec un gouvernement sous contrôle permanent des citoyens... Certains monarques approuvent les idées des Lumières, comme Catherine II de Russie ou Frédéric II de Prusse, ce sont des despotes éclairés.

Le triomphe de la raison et de l'humanisme

Les philosophes des Lumières mettent en exergue l'explication du monde par la raison, exigeant de l'homme l'établissement d'une connaissance rationnelle et organisée. Toutes les connaissances et les faits peuvent être soumis à l'exercice de la raison, qui permet de juger de tout. En effet, le développement des connaissances, notamment scientifiques, permet d'étendre les réflexions philosophiques et de remettre en cause l'ordre établi. Rien ne doit échapper à la critique, ni l'organisation de la société, ni la religion, ni la politique. Les philosophes utilisent ainsi les méthodes des scientifiques, notamment l'expérimentation, pour remettre en cause les idées reçues et les superstitions tout en luttant contre les préjugés et les abus.

Vivre libres et heureux

Ce triomphe de la raison a pour objectif de permettre la liberté et le bonheur des hommes. Tournant le dos à l'idée chrétienne de purification par l'épreuve et la souffrance, les Lumières placent l'homme au centre du monde pour œuvrer à son bonheur. Tout l'effort de la connaissance est orienté vers une utilité commune : le bonheur. Pour arriver à ce bien suprême, les philosophes critiquent l'existant pour éliminer tout ce qui nuit à la liberté de la personne. Les valeurs essentielles deviennent ainsi la tolérance, la liberté et l'égalité.

La diffusion des Lumières

Pour propager la connaissance à l'opinion publique, les philosophes des Lumières ont développé des espaces de discussion. Sont d'abord apparus des cafés, comme le Procope où poètes et critiques se réunissent pour parler des derniers succès théâtraux ou littéraires. Puis les salons mondains reçoivent artistes, savants et philosophes, d'abord chez la marquise de Lambert, puis chez Mmes de Tencin, Geoffrin, du Deffand, de Lespinasse, Necker. Les académies des lettres et des sciences voient le jour, ainsi que les premières loges maçonniques. Enfin, la publication de *L'Encyclopédie*, dirigée par Diderot et d'Alembert, 35 volumes auxquels

ont collaboré 150 savants, philosophes et spécialistes divers, incarne la volonté de rassembler toutes les connaissances disponibles et de les répandre auprès d'un public éclairé. « *Le but d'une encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la Terre ; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de les transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain* » écrit Diderot dans *L'Encyclopédie*.



“ **Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : « Mon ami, souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin. Cet inconnu est un théologien. »** ”

Denis Diderot, *Addition aux pensées philosophiques*.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Adapter sa course pour obtenir des résultats

Les sportifs le savent, il faut adapter sa pratique à la discipline effectuée. Ainsi, les coureurs ne fournissent pas le même effort en fonction du type de course. Le sprinteur doit courir sur une faible distance à la vitesse la plus rapide possible, tandis que le coureur de fond doit faire preuve d'endurance dans sa course, cherchant à être le plus efficace possible pour atteindre son objectif.

De la métaphore sportive on retiendra le sprint qu'a été l'épisode électoral de juin. Les élections législatives anticipées découlant de la dissolution de l'Assemblée nationale ont eu lieu 21 jours après les élections européennes. Les équipes municipales ont fourni un travail exceptionnel pour permettre au scrutin de se tenir dans les meilleures conditions, et nous les en remercions. Notre collègue et amie Khadija Unal a également participé à ce sprint en tant que candidate. Nous la félicitons pour son engagement citoyen, quel que soit le résultat, dans la mesure où ce texte a été rédigé avant qu'il ne soit connu. Dans le climat incertain dans lequel nous vivons, les résultats de ces élections auront des conséquences sur la vie communale.

Mais le sprint n'est pas la seule course au programme. Il est parfois des projets qui nécessitent un temps long, nous entrons alors dans une course de fond. Et de l'endurance, il en aura fallu afin d'arriver à l'ultime acquisition votée lors du conseil municipal de juin du dernier garage situé dans la rue Condorcet. Menées tout au long de ce mandat et du précédent, les négociations avec chacun des propriétaires des garages de la rue ont permis d'aboutir, mois après mois, année après année, à ce que l'ensemble devienne propriété de la Ville afin de permettre l'élargissement de cette rue destinée depuis longtemps à être redéfinie comme une voie majeure dans le centre-ville. À l'ouest ferneysien, les acquisitions de terrains pour permettre le développement d'équipements sportifs sur le secteur de Veudagne avancent également.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

« La faillite qui vient... »

Le 24 avril 2024, l'agglomération du Pays de Gex a adopté avec la majorité ferneysienne une convention entre l'État, l'Agglo et la SPL Terrinov agissant sur le territoire ferneysien.

Cette convention valide la prise en charge par la SPL de la **rénovation de la Grande Douane de Ferney** et fige l'équilibre budgétaire de la zone d'aménagement d'entrée de ville dans le marbre.

Elle implique d'avancer les sommes nécessaires à la rénovation de la douane pour près de 12 millions d'euros qui viennent s'ajouter aux 143 millions de travaux déjà prévus. Cette annonce survient alors que la SPL, endettée pour près de 100 millions, est en procédure de conciliation devant le Tribunal de Commerce. **Comment le pool bancaire en affaire avec elle va-t-il apprécier cet « épouvantail à banquiers » ?**

Par ailleurs, cette convention reporte à un horizon très lointain la construction des écoles et autres infrastructures nécessaires à l'accueil de la population. Cela constitue un « épouvantail pour les promoteurs » qui ne se pressent plus pour investir dans la zone. Or l'équilibre financier du projet d'entrée de ville dépend justement de leur implication...

En conséquence, le bilan d'aménagement de la zone prévoit déjà la participation des contribuables gessiens pour 30 millions d'euros afin d'en assurer l'équilibre. Cela revient à dire que la partie française d'un hypothétique tram à Ferney sera intégralement financée par le contribuable. Pourquoi l'avoir alors intégrée à l'opération d'aménagement ? **Notons enfin que le projet de centre commercial géant demeure inchangé.**

La majorité ferneysienne a construit le dernier étage d'une usine à gaz et nous fait courir un risque financier majeur.

Il est nécessaire de tirer le frein à main pour terminer ce projet mal ficelé et de dialoguer avec les entrepreneurs locaux du loisir et de la culture notamment le Cinéma Voltaire. Dans la pratique, c'est la faillite qui guette notre commune et la SPL peut-être dès ce mois de juillet. D'où leur silence assourdissant à la veille des élections... »

LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau

Palestinien, j'écris ton nom

(Soutien au peuple Palestinien en souffrance absolue)

"L'Honneur commande à tout homme libre", disait le Général-de Gaulle, le 18 juin 1940, au micro de la BBC; effectivement, l'honneur commande à tout homme libre, aujourd'hui aussi, de récuser sans réserve ni procrastination les bombardements de civils palestiniens fuyants, ou forcés à déambuler d'une zone de combats à une autre dans un enclos entièrement bouclé, sans eau, sans nourriture, sans soins et sans médicaments, ou au compte-gouttes, au bon vouloir de l'occupant militaire, pendant qu'en Cisjordanie/Judée Samarie de nouveaux colons s'approprient de nouvelles parcelles de territoire, illégalement, les armes à la main. L'humiliation continue.

Curieuse posture d'un Etat qui entend oublier que les peuples arabe et juif de la région sont tous deux des peuples Sémites, selon le Larousse, et appelés forcément à cohabiter, même si les enfants d'Abraham se sont apparemment appropriés le mot, malheureusement à leur désavantage.

"Un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur" (Charles-de Gaulle, conférence de presse, palais de l'Élysée, Paris, 27 novembre 1967), suite à la guerre des Six-Jours (5-10 juin 1967), est-il fondé à éliminer plus de 17.000 victimes civiles, selon le ministère de la santé de l'enclos, pour débusquer quelque 4.000 "guerriers", qui en enfantent d'autres chaque jour, depuis neuf mois, sans que se profile un début de solution et d'entente pour les deux parties Sémites, et pour l'équilibre du monde ?

Oui, je mets la main à la plume. *Palestinien, j'écris ton nom.*

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
service.courrier@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
centre.nautique@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève - La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture des services à consulter sur

► www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur Facebook, Instagram et LinkedIn : Ville de Ferney-Voltaire



Abonnez-vous à l'application mobile communale. Téléchargez l'application « **Imagina** » sur l'App Store ou sur Google Play et recherchez la **Ville de Ferney-Voltaire**.

État civil

Suivant les recommandations de la Cnil, les publications relatives à l'état civil doivent faire l'objet d'un consentement éclairé. Les habitants de Ferney-Voltaire souhaitant annoncer dans le **FerneyMag** la naissance de leur enfant, leur mariage, leur PACS ou le décès d'un de leurs proches (ayants droit uniquement), peuvent le faire savoir à service.communication@ferney-voltaire.fr

Brèves ville



Où trouver le FerneyMag ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à : service.communication@ferney-voltaire.fr ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis. Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

Fermetures estivales des services

> **Conservatoire** : sam. 6 juillet > dim. 8 septembre
> **Espace de vie sociale** : sam. 3 > dim. 25 août
> **Centre nautique** : lun. 5 > dim. 25 août
> **Médiathèque Le Châtelard** : lun. 5 > dim. 18 août
> **CCAS** : ven. 16 et 23 août
> **Service scolaire** : ven. 16 août
> **Centres de loisirs** : lun. 26 août > dim. 1^{er} sept.



Recrutement

Vous aimez relever les challenges ? L'intelligence collective est votre moteur, vous êtes attaché(e) aux valeurs du service public, rejoignez les équipes de la Ville ! Les annonces de recrutement sont en ligne sur le site de la commune : www.ferney-voltaire.fr/recrutement

Prof Express

La commune a fait le choix de prolonger le service Prof Express !

Financé à 100% par la Ville de Ferney-Voltaire et sans frais pour les familles, le dispositif « Prof Express », c'est un soutien scolaire en ligne personnalisé qui s'adresse à tous les élèves ferneysiens, du CP à la Terminale.

Informations et inscriptions : www.soutienscolaire-ferney-voltaire.com

Transport scolaire par les lignes urbaines TPG

Depuis la rentrée scolaire 2023, Pays de Gex agglo a mis en place un service de transport scolaire utilisant les bus des Transports publics genevois (TPG). Les élèves éligibles bénéficient d'un abonnement annuel local qui leur permet de se rendre à leur établissement, mais aussi à leurs activités extrascolaires. À partir de la rentrée 2024, le dispositif se poursuit et concernera certains secteurs de Ferney-Voltaire. Pour vérifier votre éligibilité et s'abonner : www.paysdegexagglo.fr

Déclaloc

La déclaration préalable à l'activité des meublés de tourisme est obligatoire sur la commune. Elle est désormais entièrement dématérialisée, pour plus de praticité, via la plateforme www.declaloc.fr Ce service de télédéclaration est à votre disposition gratuitement 7j/7 et 24 h/24.

Plan canicule

Dans le cadre du Plan national de prévention contre la canicule, les personnes de plus de 65 ans isolées et/ou handicapées résidant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) afin d'être inscrites sur un registre nominatif confidentiel.

Il permet, en cas de déclenchement du plan canicule par le préfet, de contacter ces personnes pour s'assurer de leur état de santé. Les personnes déjà enregistrées les années précédentes seront automatiquement réinscrites pour l'année en cours. Vous êtes une personne isolée : inscrivez-vous auprès du CCAS ou sur www.ferney-voltaire.fr/seniors

Tranquillité vacances

Pendant une absence prolongée, vous pouvez demander à la gendarmerie ou à la police municipale de surveiller votre domicile dans le cadre du dispositif « Tranquillité vacances ». Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier de ce service, rendez-vous au poste de police municipale ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins deux jours avant votre départ. Informations : servicepublic.fr



**FERNEY
VOLTAIRE**



**SAISON CULTURELLE
AU PAYS DE VOLTAIRE • 24/25**

Retrouvez le programme dès septembre

• www.ferney-voltaire.fr •